

TOKYO 2020-PARIS 2024 : LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES, VECTEURS DE MODERNITÉ ET DE COOPÉRATIONS FRANCO-JAPONAISES

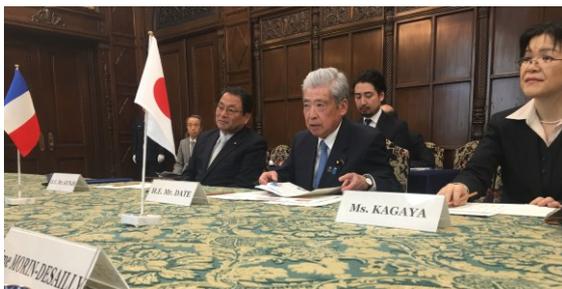
Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – Japon à Tokyo, Kawasaki et Yamanashi

10 au 17 avril 2019

En réponse à l'invitation du président de la Chambre des Conseillers du Japon et du groupe d'amitié Japon-France, une délégation du groupe d'amitié France-Japon conduite par son président, M. David Assouline, et composée de Mmes Catherine Morin-Desailly et Laurence Rossignol, vice-présidentes, et de M. Cédric Perrin, vice-président, s'est rendue au Japon du 10 au 17 avril 2019.



La délégation avec les membres du groupe d'amitié présidé par Mme Akiko Santo



Audience avec le Président de la Chambre des conseillers du Japon

La mission avait plusieurs objectifs :

- d'abord, étudier l'organisation mise en place à Tokyo pour les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de 2020, en vue de la préparation des JOP de Paris en 2024 ;
- puis, mesurer le potentiel de développement de nos échanges et de nos coopérations économiques dans le contexte

de l'entrée en vigueur de l'Accord de partenariat économique (APE) ;

- enfin, poursuivre les échanges fructueux avec le Parlement japonais, lesquels ont porté en particulier sur l'éducation et l'évolution de la place de la femme dans la société japonaise.

I – Tokyo 2020 : le Japon prêt à relever le défi

Huit ans après le tsunami qui a submergé le Nord-Est du pays (11 mars 2011), et provoqué la catastrophe nucléaire de Fukushima, le Japon se prépare à accueillir à Tokyo la Coupe du monde de rugby en septembre et les Jeux olympiques et paralympiques en 2020. C'est un formidable défi pour ce pays qui atteste ainsi de sa capacité de résilience et de sa volonté de s'ouvrir au monde et à la modernité. Il en résulte également des perspectives de coopération avec la France, qui accueillera la Coupe du monde de rugby en 2023 et les Jeux olympiques et paralympiques en 2024.

A – La préparation des Jeux olympiques : un défi pour le Japon, qui accélère son saut dans la modernité

Afin de mieux comprendre comment le Japon se prépare pour les JOP et mobilise la population, la délégation sénatoriale s'est entretenue avec plusieurs personnalités clés de l'organisation des Jeux. Elle s'est également rendue sur le site olympique de Tokyo, puis à Yamanashi, une des villes hôtes qui accueillera les équipes françaises pour leur entraînement, située à deux heures de route de la capitale.

La délégation s'est entretenue avec **M. Shunichi Suzuki**, ministre chargé des Jeux olympiques et paralympiques, qui a

rappelé les priorités que s'est fixées le Japon pour ces Jeux de 2020 :

- **favoriser l'inclusion** en veillant à l'**accessibilité** de l'ensemble des sites olympiques ;
- privilégier les investissements sur des infrastructures qui seront ensuite utiles aux Japonais et constitueront l'**héritage** des Jeux de 2020.

Ainsi le village olympique sera transformé en un nouveau quartier avec des logements et des centres de recherche et des universités ;

- **préserver l'environnement**, en veillant en particulier à privilégier les modes de transports propres, le recyclage des matériaux (utilisation des métaux des téléphones mobiles pour fondre les médailles) et des structures éphémères lorsque cela est préférable.



La délégation sénatoriale avec le ministre en charge des Jeux olympiques et paralympiques

La délégation s'est entretenue avec le président du comité d'organisation des JOP de Tokyo 2020 (le TOCOG), **M. Yoshiro Mori**. Le comité, au départ composé de 44 personnes, comprendrait aujourd'hui 2 700 personnes et pourrait atteindre 4 000 membres. La plupart sont fonctionnaires d'Etat ou territoriaux, les autres sont détachés de la ville de Tokyo (30 %) ou employés du secteur privé (20 %).



La délégation avec M. Yoshiro Mori

En réponse à une question du Président David Assouline sur l'**organisation des transports vers les sites olympiques**, le président Mori a reconnu que cela constituait le plus grand défi, tant le trafic à Tokyo est engorgé. L'intensification du trafic aérien et l'accueil des avions privés en provenance de l'étranger constituent une autre difficulté à surmonter.

S'agissant de **la mobilisation**, M. Yoshiro Mori a fait valoir qu'elle a été bien supérieure aux attentes. Malgré les critiques des médias sur le bénévolat – présenté par la presse comme du travail forcé – plus de 200 000 bénévoles (au lieu des 80 000 espérés) en provenance du Japon et du monde entier se sont inscrits. Le comité d'organisation couvrira leur frais de transports et d'hébergement. Sur les quelque 10 millions de billets disponibles, 80 % environ ont déjà été vendus. La Coupe du monde de rugby bénéficie d'une moindre visibilité : bien que les stades soient déjà pleins, seuls 20 % des habitants en sont informés.



Visite du site des Jeux olympiques

La délégation a pu visiter le chantier des Jeux olympiques à Odaiba et Toyosu, notamment le village olympique, et plusieurs lieux de compétition : l'**Ariake Arena** et le **Tokyo Aquatics Center**.



La délégation entourée de l'équipe féminine française de rugby à sept lors de la réception offerte par le Gouvernorat de Yamanashi



Match amical entre les équipes féminines de rugby à sept française et japonaise

La délégation s'est également rendue à Yamanashi où elle a pu assister à un match d'entraînement de l'équipe de France féminine de rugby à sept contre l'équipe japonaise.

Au cours de son entretien avec le **gouverneur de Yamanashi, M. Kōtarō Nagasaki**, la délégation a pu constater l'enthousiasme que suscite l'organisation de ces deux événements sportifs, y compris dans des lieux éloignés de la capitale.



La délégation reçue par avec le gouverneur de Yamanashi, M. Kōtarō Nagasaki

B – Les relations franco-japonaises renforcées par la préparation des Jeux olympiques

Lors de son entretien avec la **Gouverneure de Tokyo, Mme Yuriko Koike**, l'intensification des coopérations entre les capitales japonaise et française, sur la base du **mémoire d'entente signé en novembre 2018** avec Mme Anne Hidalgo, maire de Paris, a largement été évoquée : augmentation de la pratique sportive ; développement du volontariat, du handisport et des structures accessibles ; renforcement des coopérations dans les domaines culturels et touristiques et promotion d'une ville durable (transports propres, gestion des déchets...). A été

mentionné en particulier le recyclage des téléphones portables pour en extraire les métaux nécessaires à la production des médailles.



M. David Assouline avec Mme Yuriko Koike, Gouverneure de Tokyo

M. Daichi Suzuki, directeur général de l'Agence nationale des sports, rencontré par la délégation, a fait valoir l'enjeu de santé publique que représente le développement de la pratique sportive pour toutes les classes d'âges. Cela fait partie de l'héritage que la France et le Japon peuvent transmettre, grâce aux JOP, en développant des coopérations dans ce domaine. Mme Catherine Morin-Desailly a confirmé que l'ancienne ministre française des Sports, Mme Valérie Fourneyron, était convaincue du bien-fondé de cette idée : le sport peut contribuer à prévenir l'apparition de nombreuses maladies et ainsi à réduire les dépenses médicales.

Pour autant, la langue japonaise et la difficulté du Japon à s'ouvrir au monde constituent des obstacles importants à la mise en place de coopérations et de partenariats. Le défi linguistique et l'ouverture au monde ont été mentionnés à plusieurs reprises. A Yamanashi en particulier, mais aussi à Tokyo, la délégation a constaté les difficultés des employés des structures touristiques à parler une autre langue que le japonais.

A cet égard, Mme Catherine Morin-Desailly a fait valoir que le français était une langue importante pour les Jeux olympiques – beaucoup d'équipes étant francophones – et souligné l'opportunité que cet événement représente pour mettre en avant la francophonie et les coopérations avec la France.

Ce défi de l'ouverture a également été souligné par les entreprises françaises partenaires des JOP, qui ont regretté les

importantes barrières à l'entrée subsistant pour accéder aux marchés publics liés aux Jeux : cahier des charges en japonais, appels d'offres organisés par des sociétés japonaises qui sont parfois juges et parties, rendant indispensable l'association avec une entreprise japonaise pour obtenir le marché.



La délégation avec M. Daichi Suzuki, directeur général de l'Agence nationale des sports

La visite d'un incubateur de *start-up* « sport-tech » japonais a néanmoins ouvert des perspectives, même si la délégation a eu le regret de constater que la France n'était actuellement pas dans la cible des partenariats envisagés par la société japonaise.

C – Tokyo 2020 : une opportunité pour développer l'énergie hydrogène au Japon

L'énergie hydrogène fait partie des neuf innovations mises en avant à l'occasion des JOP de Tokyo, avec la volonté qu'elle constitue un héritage de l'édition de 2020 comme le train à grande vitesse (*Shinkansen*) le fut pour l'édition de 1964.



M. David Assouline testant la voiture à hydrogène

Ainsi, le village olympique, qui accueillera plus de 17 000 personnes, sera alimenté par une énergie propre fournie par une nouvelle

génération de piles à combustibles et le transport des athlètes sera assuré par des bus à hydrogène développés par Toyota et Hino.

À l'horizon 2040, il s'agit de généraliser l'utilisation des véhicules à hydrogène (800 000 d'ici 2030), de généraliser les stations à hydrogène (320 en 2025) et les piles à combustible (5,3 millions de bâtiments équipés en 2030) et d'établir un système d'approvisionnement en hydrogène à grande échelle d'ici à 2030, avec l'objectif qu'il soit décarboné au plus tôt.

Dans ce domaine, les perspectives de coopération franco-japonaises sont nombreuses, Air Liquide et Engie étant déjà bien positionnés au Japon. M. Cédric Perrin a évoqué la possibilité de développer des partenariats avec le Territoire de Belfort, qui dispose d'un pôle de compétitivité « véhicule du futur », orienté notamment sur le développement des véhicules hydrogène.

La délégation s'est rendue au centre d'innovation *King Sky Front* à Kawasaki, La ville soutient plusieurs projets liés au développement de l'hydrogène et accueille de nombreuses entreprises de ce secteur. La société Showa Denko a ainsi présenté son projet de fabrication de l'hydrogène à partir de la combustion de déchets plastiques. Les sénateurs ont ensuite visité l'*Hydrogen Hotel*, qui fonctionne entièrement, grâce à une pile à combustible alimentée par de l'hydrogène produit par Showa Denko. Puis la délégation a pu tester un véhicule à hydrogène et voir comment fonctionnait une station à hydrogène.

II. Un contexte favorable à la dynamisation des relations économiques franco-japonaises

A – Des relations économiques déjà solides

Deuxième partenaire commercial de la France en Asie, le Japon est le premier investisseur asiatique en France. Plus de 8 000 entreprises françaises y exportent déjà pour plus de 6 milliards d'euros. En termes d'emplois également, la présence française est économiquement significative, nos sociétés embauchant plusieurs millions de personnes dans le pays.

Dotée de plus de 600 membres, la chambre de commerce franco-japonaise est puissante ; elle devance celle des États-Unis et pèse deux fois plus que son homologue allemande. Plusieurs sociétés japonaises en sont membres, offrant un réseau indispensable pour s'insérer dans ce marché complexe.

Enfin, l'ambassade de France et les réseaux économiques sont en train d'organiser une offre de services structurée en un guichet unique réunissant tous les opérateurs français afin d'être plus efficaces et réactifs.

B – L'Accord de partenariat économique : accélérateur du développement des échanges commerciaux franco-japonais

Lors d'une réunion organisée à l'Ambassade de France avec les acteurs économiques, la délégation sénatoriale a constaté le dynamisme des relations économiques franco-japonaises, appelées à se développer grâce à la mise en œuvre de l'Accord de partenariat économique (APE) entre le Japon et l'Union européenne (UE). Signé le 17 juillet 2018, il a été ratifié en février 2019 par le Parlement européen et le Parlement japonais.



Réunion avec les acteurs économiques

À terme, 97 % des droits de douane seront supprimés pour les marchandises exportées vers le Japon, à l'exception de certains produits tels que le riz. Il concerne en particulier les produits agricoles et prévoit la protection d'une cinquantaine d'indications géographiques françaises telles que le Roquefort. Enfin, l'accord paraît plus conforme aux standards environnementaux et sociaux européens que l'accord avec le Canada (CETA) ou l'Amérique du Sud (Mercosur).

La France est reconnue et attendue pour son expertise dans de nombreux domaines tels que la santé, la gestion du grand âge, l'intelligence artificielle, la mobilité et le développement urbain. D'autant plus que du fait des tensions commerciales avec les États-Unis et la Chine, le Japon se tourne naturellement vers l'Europe.

Pour l'UE, le marché japonais représente une porte d'entrée sur le marché de l'ASEAN, en pleine expansion. Les savoir-faire du Japon et la qualité de la main d'œuvre sont aussi une motivation pour développer nos partenariats, en particulier dans le domaine de la recherche et de l'innovation.

L'accès aux marchés publics demeure en effet très fermé, avec des cahiers des charges rédigés en japonais qui peuvent parfois décourager. Aussi l'appui ou le partenariat avec une entreprise japonaise demeure un canal d'entrée recommandé.

Sur le plan économique, le pays offre une sécurité juridique et financière appréciée des entrepreneurs et des investisseurs. Les représentants des entreprises françaises rencontrés par la délégation ont souligné l'absence de risque d'impayés, le respect et la protection de la propriété intellectuelle ainsi que la grande qualité de la main d'œuvre.

III. Une relation bilatérale et parlementaire dynamique

A – La parité à l'ordre du jour du dialogue interparlementaire

Le jour de son arrivée à Tokyo, la délégation sénatoriale s'est entretenue avec **M. Chūichi Date, président de la Chambre des conseillers du Japon**. Le président s'est félicité des coopérations franco-japonaises dans le cadre de la préparation des deux grands événements sportifs que nos deux pays vont accueillir successivement : la Coupe du monde de rugby et les JOP.



La délégation avec le président de la Chambre des conseillers, M. Chūichi Date

S'agissant de la coopération parlementaire, il a manifesté l'intérêt du Parlement japonais pour la législation mise en place par la France pour promouvoir la parité. Le Japon s'efforce actuellement d'encourager les femmes à participer davantage à la vie économique et politique.

La délégation a été reçue ensuite en audience par **M. Tadamori Ōshima, président de la chambre des Représentants**. Au cours de cet entretien, le président Ōshima a souligné l'excellence des relations bilatérales entre la France et le Japon, dont on a récemment fêté

le 160^e anniversaire, se félicitant également que la culture japonaise ait pu être mise à l'honneur en France dans le cadre de l'année « Japonisme en France » en 2018. Cela résulte d'un dialogue régulier entre les chefs d'État français et japonais mais aussi d'échanges interparlementaires constants.

Le Japon a été très sensible à la solidarité de la France lors de la catastrophe de Fukushima en 2011. Le président Ōshima a dit se rendre lui-même régulièrement en France, à Cadarache, étant personnellement impliqué dans le développement de la coopération nucléaire franco-japonaise. Enfin, il s'est félicité de la ratification de l'APE entre le Japon et l'UE dont il a souligné l'importante signification dans le contexte international actuel.



La délégation avec M. Tadamori Ōshima, président de la chambre des Représentants

Le Président Ōshima a ensuite évoqué divers sujets sur lesquels travaille le Parlement japonais : **la baisse du taux de natalité** qui est une préoccupation croissante au Japon ; **l'éducation gratuite et accessible à tous** pour laquelle la France fait figure de modèle, avec un effort également envers les étudiants les plus modestes au moyen de bourses d'études ; ou encore **l'engagement des femmes en politique**, avec le projet d'une loi incitative. Sur ce sujet, Mme Laurence Rossignol a suggéré de soutenir davantage les femmes en proposant notamment des solutions de garde pour les enfants. S'agissant de la présence des femmes en politique, elle a estimé que les mesures incitatives n'étaient pas suffisantes, plaidant en faveur du modèle français, plus contraignant, qui a imposé la parité par la loi.

Ce sujet a également fait l'objet d'un échange de vues nourri lors du dîner offert par le groupe d'amitié Japon-France présidé par **Mme Akiko Santo**. La présidente a observé qu'elle était entourée davantage de femmes que les comités présidés par des hommes, suggérant de leur confier plus de postes de

responsabilité pour inciter d'autres femmes à s'engager. Les élections sénatoriales du 21 juillet seraient l'occasion d'observer si la société japonaise est en train d'évoluer sur cette question. Mme Akiko Santo, qui a indiqué qu'elle en ferait l'un des combats de son prochain mandat si elle était réélue, devrait pouvoir porter ce message avec force dans ses nouvelles fonctions de Présidente de la Chambre des Conseillers.



La délégation et les membres du groupe d'amitié Japon-France autour de M. David Assouline et Mme Akiko Santo

Au cours d'un déjeuner de travail sur la question de la place des femmes dans la société japonaise, avec Mme Mari Miura, professeur de sciences politiques à l'université Sophia, et Mme Ayaka Murakami, en recherche post-doctorale à l'université Sophia, la délégation a constaté qu'il subsiste dans la société japonaise des obstacles majeurs à la mise en place de la parité. Ainsi, seuls 10 % des élus locaux sont des femmes. Les prochaines élections municipales devraient se traduire par une légère amélioration de la situation, le pourcentage de femmes élues variant de 0 % (pour 20 % des communes) à 50 % selon les municipalités. Les autorités japonaises invoquent la difficulté à trouver des candidates, qui pourrait provenir de la faible proportion de femmes accédant à l'université (elles sont moins de 20 % à celle de Tokyo) alors que les proportions garçons/filles au niveau du bac sont équivalentes. Les Japonaises sont en réalité prioritairement orientées vers des études courtes de type BTS ou IUT. Il en résulte une faible part de femmes parmi les cadres d'entreprises (10 % environ) ou les membres de conseils d'administration (seulement 3 %).

Mme Michiko Ueno, présidente de la commission de l'Éducation, de la Culture et des Sciences de la Chambre des conseillers, a souligné tout l'enjeu que représentent l'éducation et son accessibilité à

tous, objet du récent texte de loi examiné par le Parlement japonais lors de la visite sénatoriale.

B – La coopération cinématographique, support privilégié de la francophonie au Japon



Rencontre avec des personnalités du cinéma japonais à l'Institut français

Lors d'un déjeuner organisé à l'initiative de l'Ambassade de France au Japon et de l'Institut français de Tokyo, avec une vingtaine de personnalités éminentes du monde du cinéma japonais, la délégation a pu constater le succès non démenti du cinéma français au Japon, comme c'est le cas pour le cinéma japonais en France.

Cet intérêt mutuel a permis de mettre en place des coopérations franco-japonaises fructueuses que le Président David Assouline a appelé à développer, évoquant la perspective d'éventuelles coproductions.

*

* *

Avec la nouvelle ère impériale et les indices d'une volonté du Japon de franchir le Rubicon des traditions pour s'ouvrir au monde, les Jeux olympiques et paralympiques pourraient être le catalyseur providentiel de cette évolution attendue vers la modernité par une grande partie de la société japonaise.

Composition de la délégation



M. David ASSOULINE

Président du groupe
 Sénateur de Paris
 (Socialiste et Républicain)



Mme Catherine MORIN-DESAILLY

Vice-présidente du groupe
 Sénateur de la Seine-Maritime
 (Union centriste)



Mme Laurence ROSSIGNOL

Vice-présidente du groupe
 Sénatrice de l'Oise
 (Socialiste et Républicain)



M. Cédric PERRIN

Vice-président du groupe
 Sénateur du Territoire de Belfort
 (Les Républicains)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_596.html